

DECRET D/2019/ 074 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE DEUX (2) OFFICIERS DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2012/112/PRG/SGG du 12 Décembre 2012, portant organisation de la Présidence de la République ;

VU Le Décret D/2018/022/PRG/SGG du 11 Février 2018, portant nomination du Grand

Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} Le Grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné aux deux (2) Officiers Marocain, en reconnaissance des services rendus à l'armée guinéenne pendant la campagne de saut parachutiste 2019 ; dans le cadre de la Coopération Militaire entre les forces Armées Royales Marocaines et les forces Armées Guinéennes.

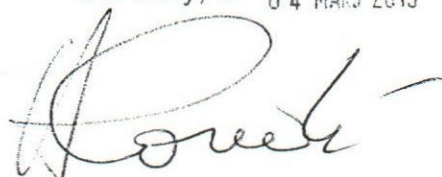
Ci-dessous.

1 - Colonel- Major Maati MOUKANE. Chef de détachement de la Campagne de sauts en parachute.

2 – Lieutenant-colonel Abdelrhani LAMRANI. Directeur du stage et des séances de sauts en parachute.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 04 MARS 2019



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée